

## Organisation de la scolarité et programmes en primaire Principes

1) *La scolarité du primaire* - qui commence là où on apprend *effectivement* à lire, écrire, compter et calculer<sup>1</sup> - dure six ans et *est organisée en trois cours de deux ans* :

**Cours Préparatoire** : *CP1* : ancienne Grande Section de maternelle, *CP2* : ancien cours préparatoire

**Cours élémentaire** : *CE1* et *CE 2*

**Cours moyen** : *CM1* et *CM2*

2) Les programmes sont donnés par cours et non par année mais, en gros, les  $\frac{3}{4}$  du contenu du programme d'un cours sont enseignés dans la première année du cours.

3) Les premières années de CE et de CM comportent une révision complète respectivement du CP2 et du CE2. Ces révisions portent plus précisément sur ce qui est le plus compliqué de l'année précédente puisque si l'élève est à juste titre en CM1, c'est qu'il a du comprendre ce qui est le plus simple en CE.

### Remarques

a) Cette organisation autorise un système de passage extrêmement souple qui, tout en ayant une scolarité moyenne GS-CM en 6 ans, offre les avantages suivants :

- il permet de faire sauter la deuxième année du cours ( CP2, CE2, CM2) aux meilleurs élèves : à la limite, bien qu'il faille être extrêmement méfiant pour ce genre de solutions, il est théoriquement possible qu'un élève puisse faire son primaire en 3 ans

- il donne du temps aux élèves moyens

- il permet à un élève en difficulté de redoubler

- collectivement, si le niveau de la classe est excellent, il permet au maître d'anticiper sur le niveau suivant en CE2 et en CM2 (Pour cette dernière classe en recréant la version du *Cours Supérieur* prévue à partir des IO de 1945<sup>2</sup>).

b) La mise en place des cycles avait certes comme but plus ou moins avoué la suppression des redoublements<sup>3</sup>. Cela justifie-t-il que l'on prenne mécaniquement le contre-pied de cette position et que l'on organise la scolarité uniquement par année, c'est-à-dire avec des programmes annuels qui se suivent strictement, c'est-à-dire sans parties communes à deux années successives ? Autrement dit : la notion de « cours » - CE, CM - est-elle dépassée ?

c) Sur les années 50 : dans la mesure où la lecture et l'apprentissage des 4 opérations ( jusqu'à 50 ) étaient au programme de la grande section de maternelles, il y avait - dans les années 50 - un certain nombre d'élèves de Grande section de maternelle qui savaient lire, écrire<sup>4</sup> et connaissant les bases du calcul. Ils passaient directement en CE1 en sautant le CP. Et comme les deux premiers mois du CE1 étaient destinés à réviser le CP - notamment ce qu'il avait de plus complexe - ces très bons élèves n'avaient aucune difficulté à suivre le CE1.

Ce système n'était pas répandu partout car, dans ces mêmes années 50, il n'y avait pas une fréquentation généralisée de la GS de maternelle : mais dans les communes où la fréquentation de la maternelle existait de manière généralisée, on avait quelque chose qui ressemble à ce qui est proposé ci-dessus et dans lequel la GS était un peu conçue comme une première année de Cours de CP. Il convient cependant de bien tenir compte de la maturité particulière de chaque élève à un moment où six mois de différence d'âge entre deux enfants est une grande différence.

d) On peut prévoir également, pour certains élèves qui ne sont pas au niveau pour le passage en sixième, outre le redoublement du CM2, une sorte de cours supérieur/sixième en deux ans qui permet de rentrer directement en cinquième.

08/05/2007 MD

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, page 6 de « La Globale et la syllabique » [http://michel.delord.free.fr/syll\\_glob.pdf](http://michel.delord.free.fr/syll_glob.pdf)

<sup>2</sup> Leterrier, IO de 1945 « *Ce cours d'une année, facultatif, ne peut exister que dans les écoles ayant plus de quatre classes. Il doit être considéré comme un cours moyen (2ème année) pour élèves forts, avec le même horaire, les mêmes programmes, sauf pour l'arithmétique et les exercices d'observation.* ».

<sup>3</sup> "Proposons plutôt une définition minimale, qui marque la différence : un cycle d'apprentissage est un cycle d'étude à l'intérieur duquel on ne redouble plus... Il n'est donc pas absurde de créer des cycles d'apprentissage, même s'il n'ont, dans l'immédiat, d'autre but que de supprimer le redoublement." Philippe Perrenoud, *Les cycles d'apprentissage : une auberge espagnole ?*, 1998.  
[http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1998/1998\\_43.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1998/1998_43.html)

<sup>4</sup> Ils ne maîtrisaient peut-être pas toutes les difficultés du type consonnes doubles mais, s'ils ne savaient pas, ayant compris le principe alphabétique, ils étaient capables de demander.